



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Investissement en itinérance : On oublie les jeunes et une partie du Québec

Montréal – le 6 mars 2018 – L’annonce de nouveaux fonds pour aider les personnes à sortir de la spirale de l’itinérance est toujours une bonne nouvelle. Toutefois, l’annonce faite aujourd’hui par la ministre Lucie Charlebois, ministre déléguée aux services sociaux est décevante en ce qu’elle concentre les investissements dans un seul modèle, celui de la «Stabilité résidentielle avec accompagnement» (SRA) et ne couvre pas toutes les régions du Québec. Ce programme peut être utile pour certaines personnes qui se qualifient comme itinérantes chroniques, mais répond moins bien à d’autres réalités, comme celles des jeunes.

Bien sûr, l’itinérance est toujours une question de logement, mais ce n’est pas uniquement une question de logement. Il est important que le gouvernement respecte sa propre Politique de lutte à l’itinérance ainsi que son Plan d’action interministériel et qu’il finance une variété d’hébergement, de logements et de services d’accompagnement. Les jeunes, à titre d’exemple, qui, le plus souvent, ne se perçoivent pas comme des personnes itinérantes, ont besoin de mesures de prévention dès l’adolescence, des mesures de soutien et d’accompagnement pour les familles en crise. De plus, les jeunes adultes qui souhaitent se trouver un logement sont confrontés aux prix élevés des loyers et sont peu souvent choisis dans le cadre de programme de SRA, car ils ne sont pas des «itinérants» chroniques. Pourtant, ils ont aussi besoin d’une intervention rapide et adaptée de soutien et d’accompagnement pour ne pas qu’ils s’ancrent dans une itinérance à long terme.

«Des solutions ont été élaborées à bout de bras par les Auberges du cœur, explique Tristan Ouimet Savard, coordonnateur des dossiers politiques. L’accompagnement que nous offrons aux jeunes après un séjour dans l’Auberge est essentiel pour leur maintien en logement, mais c’est une pratique sous-financée. De plus, les appartements supervisés, les logements sociaux sont pleins, et on manque dramatiquement de soutien financier récurrent pour les maintenir et les optimiser afin de répondre aux besoins des jeunes.»

Nous réitérons que le gouvernement doit répartir ses investissements à toutes les personnes à risque d’itinérance, qu’elles soient dans les grands centres ou dans les milieux ruraux, qu’elles soient jeunes ou plus âgées, hommes et femmes. Les investissements doivent être plus grands et plus diversifiés.

Contact médias :

Isabelle Gendreau, Regroupement des Auberges du cœur du Québec, cel. 438-390-3985



Le **Regroupement des Auberges du cœur du Québec** représente 30 maisons d’hébergement communautaires pour jeunes qui vivent des difficultés et qui sont sans abri ou à risque de le devenir, réparties dans dix régions du Québec. Les Auberges du cœur travaillent chaque année avec plus de 3000 jeunes âgés entre 12 et 30 ans et doivent en refuser autant, généralement faute de places. Ces chiffres ne reflètent qu’une partie des besoins des jeunes itinérants ou à risque de le devenir pour le type d’hébergement et de soutien que nous offrons considérant les territoires où de telles ressources sont inexistantes. Au total, l’ensemble des Auberges du cœur offre plus de 300 places en maison d’hébergement et, plus de 150 autres places en appartements supervisés ou logements sociaux. Visitez www.aubergesducoeur.org